

Liberté d'expression, nous chantons ton nom...

écrit par Christine Tasin | 4 juin 2013



Lundi 3 juin, à Paris, Riposte Laïque avait organisé une conférence de presse, sur le thème : harcèlement judiciaire contre parole libre. Cette initiative faisait suite à un nombre d'initiatives judiciaires et de convocations policières particulièrement inquiétant, puisque pas moins de cinq contributeurs du journal sont aujourd'hui menacés. La plupart du temps, ces menaces proviennent d'articles alertant nos compatriotes sur l'islamisation de la France.

150 journalistes avaient été invité, mais sans doute tous avaient-ils un emploi du temps très chargé, puisqu'aucun, mis à part deux photographes professionnels indépendants, ne jugea utile d'être présent, sur un thème dont on aurait pu penser qu'elle pouvait un peu les concerner.

Par contre, outre la présence de Robert Ménard à la tribune, on remarquait également dans la salle le caméraman du site amiral de la réinformation, Fdesouche.

Quatre intervenants prirent la parole. **Pierre Cassen, fondateur de Riposte Laïque**, présenta les différents dossiers incriminés, et notamment le tout dernier, arrivé le matin même, suite à un article de Caroline Alamachère sur l'école

musulmane illégale de Bagnolet. Dans les 24 heures, une menace juridique tombait, de la part de l'association qui gère cette madrassa.

Maître Karim Ouchikh insista sur la régression que connaît notre pays, depuis vingt ans, et le lia aux lois liberticides et au rôle néfaste des organisations dites antiracistes.

Christine Tasin expliqua le lien entre la manifestation du 22 juin et la conférence, développant l'idée que la dissolution de l'Assemblée, mot d'ordre de l'initiative, était forcément lié à l'abrogation des lois liberticides votées au nom de l'antiracisme.

Robert Ménard, enfin, selon son habitude, fait connaître quelques divergences avec d'autres interventions, tout en défendant la liberté d'expression. Il expliqua son inquiétude quant à l'évolution de la justice de notre pays, et l'attitude de nombre de ses confrères.

La soixantaine d'amis qui avaient pris place purent poser toutes les questions qu'elles souhaitaient. Nous entendîmes notamment le témoignage de Sylvia Bourdon et de Stéphane Bornat, qui expliquèrent, au-delà des médias, les risques, privés et professionnels, que peuvent prendre, aujourd'hui, des citoyens qui s'expriment librement sur le changement de population ou la réalité de l'islam. Tout le monde se donna rendez-vous, solidairement, pour les prochaines initiatives, en espérant que cela serait le moins souvent possible devant les tribunaux.

[youtube width="380" height="258"]<http://www.youtube.com/watch?v=mvobQJYgvu4>[/youtube]